



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Une démarche partagée
en faveur de la restauration et de la préservation
de l'eau sur le bassin de la Vienne



Le programme Sources en action est un programme d'actions pluriannuel de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides centré sur le haut bassin de la Vienne et ses affluents.

Le bassin de la Vienne amont ; un immense territoire de l'eau à protéger

Située au cœur du territoire de Milleval, la tête du bassin de la Vienne et de ses affluents constitue un espace présentant une qualité écologique remarquable.

Berceau des sources de la Vienne et d'innombrables ruisseaux, cette

zone conditionne en qualité et en quantité les ressources en eau de l'ensemble du bassin. Les diagnostics conduits soulignent, cependant, la vulnérabilité de ce territoire face à diverses pressions générées par certaines pratiques agricoles

et sylvicoles ou encore la présence et l'absence d'entretien de nombreux ouvrages (seuils, étangs), la production d'hydroélectricité...

Les atteintes aux milieux aquatiques se traduisent par des dégradations des berges et des lits des cours

d'eau, la régression des zones humides, l'envasement et l'ensablement des ruisseaux, la dégradation de la qualité de l'eau, la régression de la biodiversité et notamment des espèces piscicoles...

Une initiative ambitieuse et une implication forte des structures locales

En accord avec les orientations européennes en matière de gestion de l'eau, 17 porteurs de projets (collectivités, associations) ont décidé de s'unir pour agir en vue d'un objectif commun : le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015.

Ce projet ambitieux permet la mise en œuvre d'un important programme d'actions réparties sur 125 communes situées en têtes de bassin de la Vienne, de la Combade, de la Maulde, du Thaurion et de la Brianche. Il associe divers acteurs locaux tels que les agriculteurs, les sylviculteurs, les propriétaires riverains des cours d'eau ou de seuils de moulins.



Orchestration du programme

Une coordination renforcée

La coordination du contrat territorial est assurée par un partenariat entre le PNR Mille-vaches en Limousin et l'Établissement Public du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) depuis 2009. Cette complémentarité entre les deux structures et ce partage de savoir-faire ont permis, avec l'implication des porteurs de projets et le soutien des partenaires financiers, la construction d'un programme d'actions de grande envergure ciblé sur les problématiques des têtes de bassin. De plus, des actions transversales (suivi, communication) sont menées afin de garantir l'unité et la cohérence du programme.

Un soutien important des partenaires financiers

Signataires de la démarche, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Limousin, les Conseils généraux de la Creuse et de la Corrèze ont décidé de soutenir ce programme d'un montant de 7,5 millions d'euros pour lequel des fonds européens, notamment dans le cadre du Plan Loire, et des subventions du Conseil Général de la Haute-Vienne sont également mobilisés. Ces politiques de financements des actions en faveur de la restauration et la préservation de la ressource en eau convergent avec le cadre fixé par la directive-cadre européenne sur l'eau.

Un programme d'actions concerté

Le programme d'actions du contrat « Sources en action » s'articule sur 5 années (2011-2015) et regroupe près de 500 actions différentes portant aussi bien sur les cours d'eau que sur les zones humides. Les 17 porteurs de projets mettront notamment en œuvre des actions coordonnées permettant :



Un accompagnement des agriculteurs pour la réduction de l'impact de certaines pratiques agricoles (mise en place d'abreuvoirs, de passages à gués, etc.).



La mise en œuvre d'aménagements permettant la restauration de la continuité écologique et de la libre circulation des poissons au niveau des barrages et anciens seuils de moulins.



La restauration et l'entretien de la végétation des berges par des actions de bucheronnage et débroussaillage.



La restauration et la gestion des zones humides.



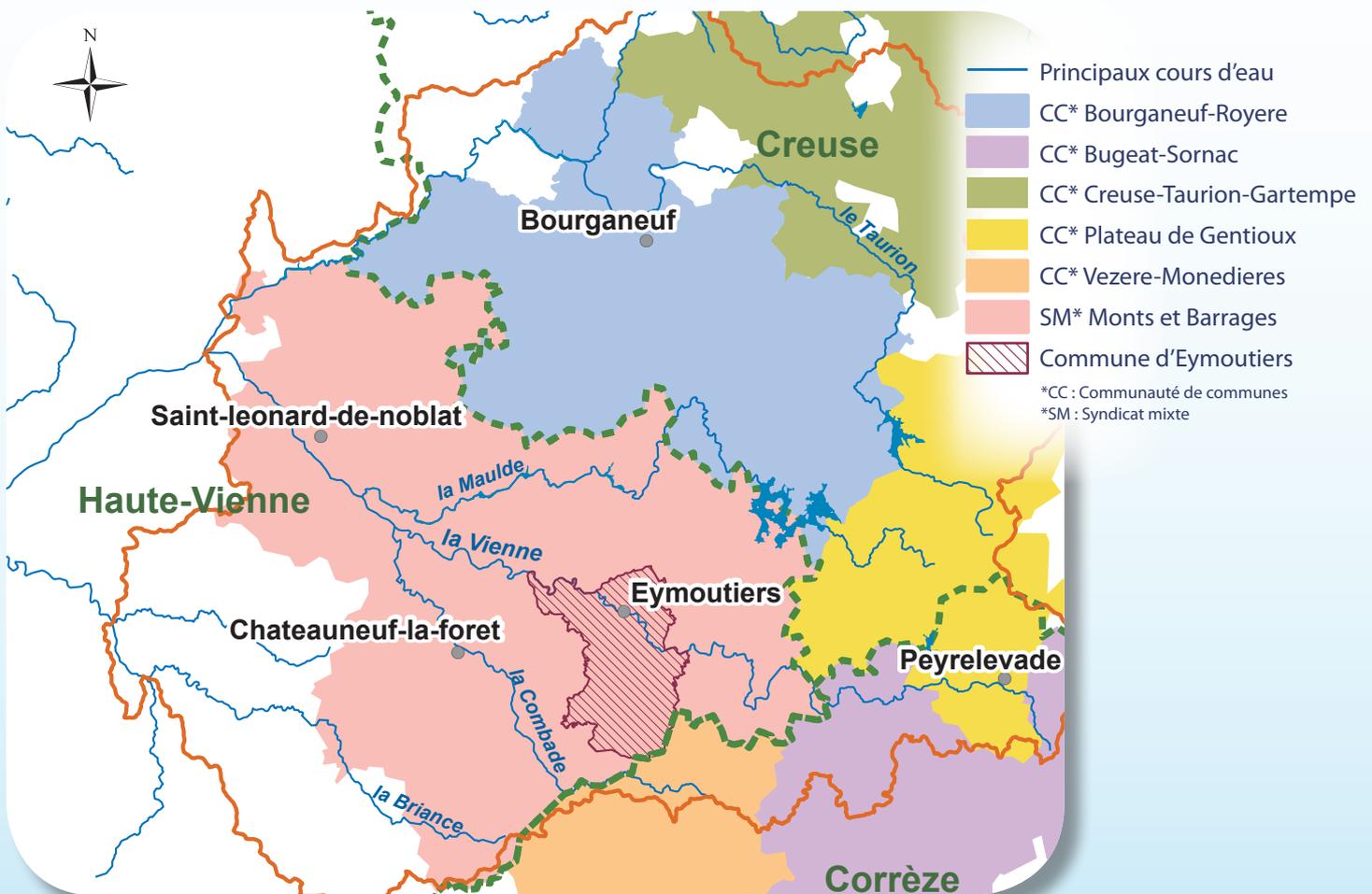
L'éducation à l'environnement des scolaires et la communication auprès du public.

Les différents porteurs de projets

Une démarche collective qui privilégie l'échange de savoir-faire, la complémentarité des compétences et la cohérence des interventions

Gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

Quatorze structures interviennent sur cette thématique :



Les fédérations de pêche de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, le PNR Millevaches et l'EPTB Vienne interviennent à l'échelle de leur territoire de compétence. En 2014, les communes de la-Croisille-sur-Briance et de St-Dizier-Leyrenne ont rejoint le programme.

Éducation à l'environnement, sensibilisation du public

Limousin nature environnement
CPIE des pays Creusois

Gestion des zones humides

Conservatoire des espaces naturels (CEN) du Limousin

● Les coordonnateurs du contrat

EPTB Vienne

3 place du 11 Novembre
87220 FEYTIAT
05 55 06 39 42
Contact : Cédric Malraison
c.malraison@eptb-vienne.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

PNR de Millevaches en Limousin

20 place des Porrots
19250 MEYMAC
05 55 67 97 90
Contact : Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Le programme Sources en action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013) et plus particulièrement de la plateforme Eau, Espaces, Espèces, encourageant les maîtres d'ouvrages locaux à préserver, restaurer la fonctionnalité hydrologique et la qualité écologique des têtes de bassin pour la Loire et ses affluents.



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

● Les partenaires financiers



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



● Contacts

Communautés de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière	05 55 54 04 95
Communautés de communes de Bugeat-Sornac	05 55 95 18 29
Communautés de communes Creuse Taurion Gartempe (CIATE)	05 55 62 56 70
Communautés de communes Creuse Grand Sud	05 55 67 92 49
Communautés de communes de Vézère-Monédière	05 55 73 45 92
Commune d'Eymoutiers	05 55 69 10 21
Commune de la Croisille-sur-Briance	05 55 75 51 15
Commune de Saint-Dizier-Leyrenne	05 55 64 47 52
Conservatoire des espaces naturels (CEN) du Limousin	05 55 03 29 07
CPIE des pays creusois	05 55 61 95 87
Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Corrèze	05 55 26 11 55
Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Creuse	05 55 52 24 70
Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Haute-Vienne	05 55 06 34 77
Limousin nature environnement	05 55 32 95 58
Syndicat mixte du Pays Monts et Barrages	05 55 69 57 60

